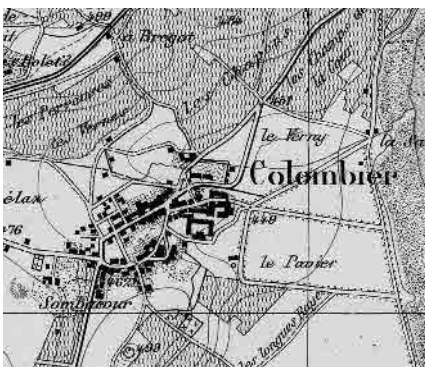




Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © Bureau pour l'ISOS

Localité formée d'entités variées. Ancien château seigneurial en situation de proue sur une colline reliée au lac par des allées du 17<sup>e</sup> siècle. Caractère patricien de la rue principale. Quartier ouvrier.



Carte Siegfried 1882



Carte nationale 2004

**Village urbanisé**



XX	Qualités de la situation
XX/	Qualités spatiales
XXX	Qualités historico-architecturales

Autre qualité : site historique

**Colombier**

Commune de Colombier, district de Boudry, canton de Neuchâtel



1 Allée des Bourbakis



2



3 Château de Colombier



4



5



6



Direction des prises de vue 1: 10 000  
Photographies 2008: 1-36



7



8



9



10

**Colombier**

Commune de Colombier, district de Boudry, canton de Neuchâtel



11



12 Temple et cure



13 Rue du Château



14



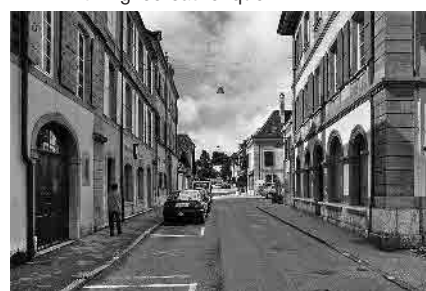
15 Eglise catholique



16



17



18 Rue Haute



19



20



21



22



23 Rue Basse



24



25



26



27



28



29



30



31 Maison de Commune



32 Quartier ouvrier



33



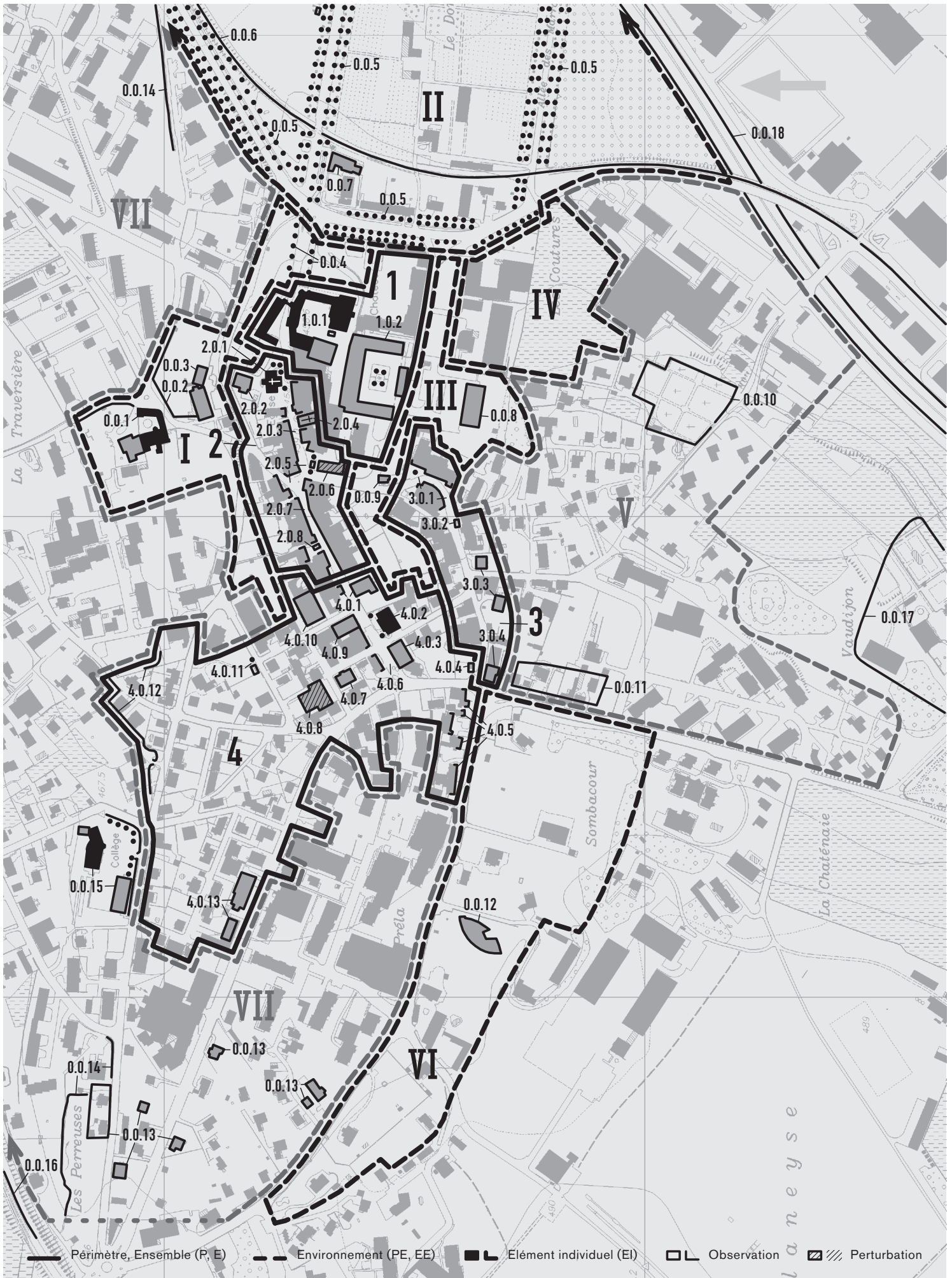
34



35



36



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Noyau seigneurial sur un éperon molassique dirigé vers le lac de Neuchâtel, actuellement caserne	A	×	×	×	A			2-11,20,36
EI	1.0.1	Château médiéval, édifice organisé autour de deux cours, l'une carrée avec fontaine, silhouette animée de tours et de tourelles, 11 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> s., forme actuelle dès 16 <sup>e</sup> s.				×	A	o		2-4,7,8,10,11,36
	1.0.2	Arsenal composé de quatre bâtiments autour d'une cour centrée sur quatre arbres, 1870						o		9
P	2	Composante principale de l'agglomération historique, sur la crête située dans l'axe du château, caractère de petit bourg, commerces, restaurants et hôtel	AB	×	×	×	A			12-19,21
EI	2.0.1	Temple réformé, édifice néoclassique accentué côté rue par un avant-corps, côté cure par une tour carrée avec horloge, abords animés de feuillus, 1828				×	A			12,36
	2.0.2	Cure protestante, sobre bâtiment pris dans la pente, 1768-69, en grande partie reconstr. en 1848 à la suite d'un incendie						o		12,36
	2.0.3	Rue du Château, architecture sans prétention						o		13,15,16
	2.0.4	Eglise catholique inscrite dans la rangée méridionale, façade-pignon accentuée par un porche monumental et un oculus, 1883						o		15
	2.0.5	Carrefour irrégulier, petite place meublée d'une fontaine entre deux feuillus au sud-est, Hôtel de la Couronne en situation de proue à l'entrée de la rue du Château						o		14
	2.0.6	Immeuble locatif de 4 niveaux sous un toit à pans réveillé, corps étranger en raison des nombreux balcons en dur qui marquent sa silhouette, années 1930						o		21
	2.0.7	Rue Haute, image cossue en raison de la présence d'hôtels patriciens à riche décor baroque ou néoclassique, 2 <sup>e</sup> m. 18 <sup>e</sup> s.						o		18,19
	2.0.8	Cour pavée avec remarquable fontaine à bassin quadrangulaire, 1784						o		
P	3	Composante secondaire de l'agglomération historique, axée sur la rue Basse parallèle à la rue Haute, caractère hybride et fractionnement de l'espace en petites séquences contiguës	AB	×	/	×	A			22-30
	3.0.1	Etroit virage marquant une entrée du tissu, rangée est agrémentée d'une fenêtre Renaissance de 1561, avant-cour plantée d'un feuillu						o		22,23,26
	3.0.2	Fontaine avec grand bassin daté de 1813						o		
	3.0.3	Deux villas bourgeoises implantées en net retrait de la chaussée, 19 <sup>e</sup> s.						o		
	3.0.4	Hôtel du Cheval Blanc, sobre édifice à 3 niveaux signalé par une enseigne en fer forgé, 19 <sup>e</sup> s.						o		
P	4	Quartier d'habitation organisé sur un réseau complexe de rues et de ruelles se croisant généralement à angle droit, essentiellement maisons ouvrières, 2 <sup>e</sup> m. 19 <sup>e</sup> -déb. 20 <sup>e</sup> s.	B	/	/	×	B			31-35
	4.0.1	Ancienne ferme et corps de bâtiment en saillie, effet de porte à l'entrée est du tissu, 18 <sup>e</sup> s., ferme empreinte de Heimatstil						o		
EI	4.0.2	Ancienne école, actuellement Maison de Commune, bâtiment néoclassique à 3 niveaux articulés par un large avant-corps encadré de feuillus, 1872				×	A			31
	4.0.3	Salle communale, entrée sur le petit côté du bâtiment, accentuée avec vigueur par un perron et deux colonnes doriques, 1923-24						o		
	4.0.4	Fontaine à deux bassins, implantation à l'angle de la rue Haute et de la rue Basse						o		
	4.0.5	Bref développement dans l'axe de la rue Basse, maisons et annexes formant plusieurs brusques décrochements de plan, 19 <sup>e</sup> s.						o		

**Colombier**

Commune de Colombier, district de Boudry, canton de Neuchâtel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	4.0.6	Extrémité ouest de la rue Haute, alignement strict de bâtiments avec commerces, 2 <sup>e</sup> m. 19 <sup>e</sup> s.						o		
	4.0.7	Maison locative et gendarmerie, axe central accentué par un perron, deux balcons et un fronton, 1906						o		
	4.0.8	Poste, immeuble en béton forçant le cadre du quartier par sa volumétrie inadaptée, corps étranger également en raison de son implantation en retrait d'alignement, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.							o	
	4.0.9	Immeuble de 4 niveaux avec attique, relativement bien intégré dans le tissu d'origine, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.						o		
	4.0.10	Ancienne ferme avec toit à pans coupés en marge de la rue Haute, imposant volume étayé au nord par des contreforts, 18 <sup>e</sup> s.						o		
	4.0.11	Fontaine et imposant feuillu						o		
	4.0.12	Cours encore visible du ruisseau qui structurerait le site (également 0.0.14)						o		
	4.0.13	Front complétant l'avenue de la Gare, 20 <sup>e</sup> s.						o		
PE	I	Dépression occupée par des vergers et des jardins, mettant en relief la colline du château au nord et à l'est	ab			×	a			2-4, 11, 12, 36
EI	0.0.1	Maison du Pontet et maison des Prêles réunies dans un parc, ancienne entrée du site depuis Neuchâtel et Auvrier, 1614				×	A	o		
	0.0.2	Mur crénelé ceinturant un jardin, vers 1626						o		
	0.0.3	Maison paysanne avec habitation et grand rural disposés en ligne brisée, 17 <sup>e</sup> s., reconstr. 1756						o		36
	0.0.4	Alignements d'arbres créant un lien entre la rue du Château et l'allée des Bourbakis						o		3
EE	II	Le Domaine, portion de terrain entre la route cantonale et l'autoroute, occupée notamment par un garden centre, des arbres fruitiers et divers bâtiments aux abords de la station du tram	a			×	a			1
EI	0.0.5	Quadruples rangées d'arbres plantées en 1658, mettant en exergue trois axes dirigés vers le lac : route cantonale, allée des Marronniers et allée des Bourbakis abritant une fontaine				×	A			1
	0.0.6	Ligne du tram Neuchâtel-Boudry, dès 1892						o		
	0.0.7	Station et Buffet du Tram, fin 19 <sup>e</sup> s.						o		
PE	III	Dégagement au pied sud de la colline du château, jardins articulant la rue Haute et la rue Basse, surfaces herbeuses servant au parcage de véhicules militaires	a			×	a			20, 21
	0.0.8	Arsenal, 4 <sup>e</sup> q. 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.9	Petit bâtiment abritant sous son large avant-toit une fontaine à bassin daté de 1784						o		21
PE	IV	Poche occupée par un arsenal, l'abri de la protection civile et des vignes	ab			×	a			
PE	V	Aire résidentielle sur le plateau au sud de la rue Basse, maisons familiales, immeubles locatifs et écoles, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.	b			/	b			
	0.0.10	Cimetière						o		
	0.0.11	Bref développement le long de la route vers Boudry, dont une villa bourgeoise dans l'axe d'un portail marqué par deux feuillus, 19 <sup>e</sup> s.						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	VI	Longue bande de terrain au sud de la route de Sombacour, maisons de maître au sein de parcs plantés d'arbres exotiques, 18 <sup>e</sup> -19 <sup>e</sup> s.	ab			×	a			
	0.0.12	Centre Prévention et Santé, logé dans un bâtiment contemporain en bois et béton, 2004						o		
EE	VII	Vastes quartiers à l'ouest et au nord des composantes anciennes, maisons familiales, immeubles locatifs, habitat groupé, centres commerciaux et fabriques, 20 <sup>e</sup> -déb. 21 <sup>e</sup> s.	b			/	b			
	0.0.13	Villas bourgeoises disséminées le long des trois axes reliant le centre historique au passage sous-voies de la ligne CFF, 19 <sup>e</sup> -déb. 20 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.14	Cours encore visible du ruisseau qui structure le site (également 4.0.12)						o		
EI	0.0.15	Collège des Vernes, édifice Heimatstil articulé autour d'une tourelle, sur une esplanade entourée de tilleuls, 1907, annexe et salle de gymnastique, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.				×	A	o		
	0.0.16	Ligne ferroviaire Neuchâtel-Yverdon-les-Bains, ouverte en 1859						o		
	0.0.17	Areuse, site d'importance nationale dans l'ISOS						o		
	0.0.18	Autoroute A 5, inaugurée en 1975						o		

## Développement de l'agglomération

Histoire et croissance historique

Plusieurs stations palafittiques montrent que les rives de Colombier étaient occupées au Néolithique et à l'âge du Bronze. Plus tard, une villa gallo-romaine vint se poster sur la colline molassique dominant le lac, à l'emplacement du château actuel. Cette villa, construite par étapes au cours des trois premiers siècles de notre ère, compte parmi les plus imposantes de Suisse. Edifiée sur un socle formé de jardins en terrasses, elle faisait figure de palais : deux colonnades superposées ornaient sa façade principale, de part et d'autre d'un portique monumental. De nombreuses tombes, sans doute burgondes, ont été découvertes au Crêt-Mouchet, prouvant que le site continua d'être habité après les invasions alamanes.

Dès le 10<sup>e</sup> siècle au moins, Colombier fut le siège d'une résidence royale bourguignonne. On y célébra notamment, en 938, les noces d'Adélaïde de Bourgogne avec Lothaire d'Italie. Cette résidence fut apparemment déplacée à Neuchâtel avant la fin du siècle. Un acte de 1177 mentionne le chapelain « de Columberix ». Cette chapelle devint le centre d'une paroisse avant 1228, date à laquelle le nom du lieu s'écrivait « Columbier ». Ce terme évoque un endroit fréquenté par des colombes, mais il peut également faire référence à une ancienne nécropole romaine, le « columbarium » étant une « niche pour l'urne funéraire ».

Le château médiéval se forma à partir d'un donjon construit aux 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles. Les seigneurs de Colombier appartenaient à l'une des trois familles qui se partageaient primitivement la partie ouest du Pays de Neuchâtel. Au 13<sup>e</sup> siècle, leur fief était l'un des plus étendus de la contrée. Après avoir donné plusieurs gouverneurs au comté de Neuchâtel, cette lignée s'éteignit en 1488. La seigneurie passa alors par alliance à la famille franc-comtoise de Chauvirey, puis en 1513 à la famille bernoise de Watteville. Jean-Jacques, futur avoyer de Berne, y introduisit la Réforme. En 1564, ses trois fils cédèrent la seigneurie pour 60'000 écus à Marie de Bourbon, tutrice de son fils mineur, Léonor d'Orléans, comte de Neuchâtel. Colombier fut dès lors le siège d'une mairie jusqu'en 1832.

Au milieu du 17<sup>e</sup> siècle, la vaste étendue de terrain au pied du château – correspondant à l'extrémité nord du delta de l'Areuse – s'enrichit de belles et longues allées. C'est Henri II d'Orléans-Longueville qui en demanda l'aménagement à la commune en échange de la remise de la dette farineuse que celle-ci avait contractée en cautionnant le trésorier général Abraham Mouchet, personnage qui avait sauvé la vie d'Henri I<sup>er</sup> d'Orléans-Longueville à la bataille d'Ivry. Ces cinq allées destinées à relier le château au lac furent plantées en 1658 par le jardinier du prince, Pasquier Guerin. La configuration particulière des allées principales – deux parallèles et une oblique – refléterait les doigts d'Henri II d'Orléans-Longueville pointés en direction du lac.

Le 18<sup>e</sup> siècle fut marqué par l'installation de plusieurs manufactures d'indiennes aux environs du village. Cette forme d'industrie apporta une aisance qui se traduisit par la construction d'un nombre relativement élevé de luxueuses maisons patriciennes, sous la forme d'hôtels à la rue Haute et de campagnes en périphérie. Cette brillante époque fut également marquée par la présence d'Isabelle de Charrière, une écrivaine issue de la haute noblesse néerlandaise, qui vécut au Pontet où elle accueillit plusieurs aristocrates français chassés par la Révolution.

La localité accusa une poussée encore plus forte au 19<sup>e</sup> siècle. Alors que la population avait augmenté de moins de 500 habitants entre 1750 et 1850, elle fit plus que doubler dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, franchissant la barre des 2'000 habitants en 1900. Une usine à gaz et une caisse d'épargne renforcèrent le rôle de centre régional du village. Le chemin de fer Neuchâtel–Yverdon et plus tard la ligne de tramway Neuchâtel–Boudry vinrent tracer des limites nettes en amont et en aval de l'agglomération. L'ancienne église Saint-Etienne, peut-être bâtie sur des vestiges gallo-romains, fut démolie en 1828 et remplacée par un temple de style néoclassique. En 1884, une église catholique se dressa presque en face du temple. Quant au château, il abrita un hôpital militaire dès 1806, puis servit aux exercices des milices cantonales dès 1824. Transformé en caserne et complété par un arsenal sur son flanc sud, le château obtint le statut de place d'armes fédérale de la deuxième division en 1877.

La première édition de la Carte Siegfried de 1882 montre avec clarté l'organisation du site sur l'ancienne route Neuchâtel–Yverdon : passant devant la maison du Pontet, cette voie escalade la colline molassique où elle se scinde en deux branches – la rue Haute et la rue Basse – qui dessinent une boucle à l'extrémité sud-ouest de laquelle la route poursuit vers Boudry. A l'agglomération historique clairement adaptée au relief s'opposait déjà un petit quartier ouvrier organisé de manière plus aléatoire. Quant à la station du chemin de fer, éloignée d'environ 750 mètres, elle était reliée à la localité essentiellement par un cordon de grandes propriétés au sud de la route de Sombacour. La deuxième édition de la Carte Siegfried, établie en 1901 et imprimée en 1918, dévoile l'extension relativement considérable du quartier ouvrier, structuré en partie sur la nouvelle avenue de la Gare et sur la rue du Sentier aux tracés rectilignes.

Le 20<sup>e</sup> siècle a connu d'importants changements routiers : l'axe cantonal Neuchâtel–Yverdon suit désormais le pied de la colline molassique en empruntant une allée en contrebas du château, il est doublé à une distance variable par l'autoroute A 5. Stable jusqu'en 1950, la population a fait un nouveau bond dans la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle, atteignant 5'212 habitants en 2006. Colombier – sans industrie importante si ce n'est la place d'armes, devenue l'un des deux sites de formation de l'infanterie depuis l'introduction d'Armée XXI en 2004 – est une localité essentiellement résidentielle. Les nouveaux quartiers composés d'un mélange d'immeubles locatifs, de maisons familiales et d'habitat groupé (V, VII) ont profondément bouleversé les environnements au sud, à l'ouest et au nord des composantes historiques partiellement protégées par leur implantation sur la colline molassique.

### Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

En dépit des extensions résidentielles, les composantes historiques se discernent avec une certaine netteté grâce aux espaces verts – tenus au nord et au sud, mais relativement amples à l'est – qui dégagent partiellement leurs contours. Les trois entités les plus anciennes affichent une symbiose parfaite. Ces liens

étroits s'expliquent par la hiérarchie qui découle de l'implantation de chaque tissu dans la topographie. Le périmètre du château (1) occupe bien évidemment la position la plus avantageuse, sur l'éperon molassique qui domine d'une dizaine de mètres la vaste étendue de terrain menant au lac. S'y assujettissent les deux périmètres villageois qui se déploient en direction des premiers contreforts du Jura, légèrement décalés et de natures contrastées. La composante (2) dans le prolongement du château est la plus importante à tous égards : édifices religieux, établissements publics, maisons patriciennes. A peine en contrebas, la rue Basse (3) renferme uniquement des maisons d'habitation, hormis l'hôtel (3.0.4) qui signale l'entrée de la localité depuis Boudry. Ces deux tissus sont reliés à leur extrémité occidentale par le quartier (4) amorcé dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle.

### Le périmètre du château

Dressée sur le rebord de l'éperon molassique, la forteresse médiévale (1.0.1) s'organise autour de deux cours adaptées au pli de terrain qui s'évase vers l'ouest. Le corps de logis principal, mis en exergue par un toit à quatre pans raides, est un parallélépipède d'aspect massif qui ferme au sud la cour d'honneur approximativement carrée. Son orientation perpendiculaire au lac amorce clairement les deux périmètres parallèles. Au nord, la cour secondaire de forme triangulaire est délimitée par les anciennes écuries : cet espace plus étroit joue un rôle majeur en reliant l'allée des Bourbakis à la rue du Château. Son entrée flanquée de deux tourelles circulaires à toits pointus fait quasiment office de porte de ville.

Au sud, l'impact de la forteresse est renforcé par plusieurs complexes militaires des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles qui s'ordonnent généralement autour de vastes cours asphaltées, une référence claire au château. L'arsenal des années 1870 (1.0.2) offre des volumes clairs et symétriques. En revanche, la caserne multipliant les décrochements de plan et de toitures, mise en évidence par plusieurs tourelles, témoigne d'une recherche expressive caractéristique du début du 20<sup>e</sup> siècle.

### La rue du Château et la rue Haute

La composante principale du vieux Colombier (2) se déploie dans le prolongement du château qui la dé-

fendait côté lac. Ce tissu linéaire se subdivise en deux rues dont l'articulation est marquée par le carrefour décalé et irrégulier (2.0.5) qui résulte du passage de l'ancienne route depuis Neuchâtel. Organisés chacun de part et d'autre d'une chaussée particulièrement étroite, ces axes offrent un étonnant contraste et tendent à se présenter comme des objets distincts.

La rue du Château (2.0.3) débute à l'extrémité ouest de la cour secondaire de la forteresse. Elle est ponctuée immédiatement par le temple (2.0.1) qui se dresse de manière dégagée au centre d'une place triangulaire. Un avant-corps à fronton triangulaire confère beaucoup de poids à cet édifice de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, qui valorise cette partie du périmètre plutôt banale. Hormis une façade ayant conservé ses fenêtres à jours multiples, les habitations de deux ou trois niveaux avec commerce au rez-de-chaussée offrent un aspect modeste. Elles s'assemblent les unes aux autres en multipliant les irrégularités : décrochements de toitures, façades orientées gouttereaux ou pignons sur rue. Faisant écho à ces derniers, le frontispice de l'église catholique (2.0.4) marque la rangée sud.

Plus à l'ouest, la rue Haute (2.0.7) s'ouvre dans l'axe de l'Hôtel de la Couronne qui occupe l'angle oriental du carrefour décalé. Définie par des façades-gouttereaux à trois hauts niveaux, elle affiche un caractère de bourg en raison de son exceptionnelle régularité et de la présence de plusieurs hôtels particuliers de la deuxième moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Ces derniers arborent une architecture représentative : axe central dominé par une lucarne ou un fronton, portail à refends, riche décor. Les nombreuses ouvertures en plein cintre qui scandent les rez-de-chaussée renforcent cette unité, de même que la pierre jaune qui marque les éléments structurels. Deux retraits d'alignement dans le rang nord apportent une respiration bienvenue au sein de l'étroit espace-rue : celui aménagé plus ou moins au milieu adopte la configuration d'une cour pavée avec fontaine (2.0.8).

### **La rue Basse**

Plus souple, le périmètre secondaire se distingue par un caractère villageois très appuyé. Sa structure linéaire privilégie l'ordre contigu tout en étant émaillée d'événements particuliers. Ce tissu procède en fait

par bribes : rangées formant des décrochements de plan plus ou moins profonds pour s'adapter aux changements d'orientation de la rue, rangées alignées de manière stricte et s'interrompant brusquement pour laisser la place à des petits bâtiments annexes. Les maisons, à façade-gouttereau dans la majorité des cas, sont reliées à la chaussée par une avant-cour ou un jardinet, parfois par un simple trottoir par manque de place. Quelques jardins s'insèrent entre les bribes du tissu : ils aèrent le périmètre tout en signalant la présence de deux villas bourgeoises du 19<sup>e</sup> siècle (3.0.3) en retrait d'alignement. D'époques diverses, les habitations possèdent deux ou trois niveaux. Plusieurs portes cochères trahissent l'ancienne vocation rurale du lieu. L'extrémité orientale de la rue (3.0.1), en pente et fortement coudée, se distingue par un dédoublement de voirie original. Le pâté de maisons logé dans l'îlot ovoïde ainsi délimité est accentué, à l'entrée du tissu, par un large mur-pignon asymétrique. Du côté de la rue passante, sa face arquée est scandée par plusieurs contreforts. A l'arrière, ce pâté donne sur la chaussée Romaine, une ruelle partiellement pavée.

### **Le quartier ouvrier du tournant des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles**

Cette composante affiche un caractère éminemment populaire. Implantée sur le plateau qui s'élève en pente douce vers le Jura, elle se différencie par son ossature à rues multiples et par la répartition plus lâche de son bâti. Sa structure relativement complexe est marquée par une certaine tendance à l'orthogonalité. Elle repose sur trois axes longitudinaux parallèles qui relient les vieux quartiers au giratoire de la gare : la route de Sombacour au sud, l'avenue de la Gare au milieu et la rue du Sentier au nord. Son principal axe transversal est constitué par la rue des Vernes. Les espaces ainsi délimités sont subdivisés par des ruelles qui déterminent des petits réseaux parfois inscrits dans des îlots triangulaires. Les maisons ouvrières appartiennent à des types variés : ordre contigu ou discontinu, deux niveaux couverts d'un toit en bâtière ou à pans rabattus, façades-gouttereaux réduites à leur plus simple expression ou, moins fréquemment, architecture plus recherchée avec éléments structurels en matériaux contrastés et cage d'escalier formant avant-corps. Les jardins délimités par des murets et des haies donnent tous au sud. Dans le secteur qui prolonge le

périmètre principal, le tissu s'adapte au caractère de la rue Haute : régularité géométrique du réseau des rues, immeubles cossus, présence d'édifices publics comme la Maison de Commune (4.0.2), la salle de spectacles (4.0.3) et la gendarmerie (4.0.7).

### Les environnements

Sur trois côtés, des poches vertes permettent encore de lire en bonne partie le contour des composantes les plus anciennes.

Ces espaces sont devenus exigus au nord (I) et au sud (III), mais leur riche arborisation leur permet de jouer leur rôle d'articulation avec efficacité. Au nord, un glacis met en évidence la frange septentrionale de la rue Haute en lui servant de socle. Cette dépression creusée par un ruisseau encore partiellement à ciel ouvert (0.0.14, 4.0.12) est occupée par trois remarquables bâtisses qui enserrant l'ancienne entrée du site depuis Neuchâtel, dont la maison du Pontet (0.0.1) et une ancienne ferme (0.0.3) qui ouvre sur un jardin potager délimité par un rare mur crénelé des années 1620 (0.0.2). Coiffée d'un toit à demi-croupes, la maison du Pontet est un typique bâtiment du début du 17<sup>e</sup> siècle : sa façade-pignon s'oriente vers le périmètre posé sur la crête. Au sud, les jardins entre la rue Haute et la rue Basse instaurent une limite franche entre ces deux tissus de natures différentes. Plus à l'est, le revêtement majoritairement en herbe des places servant à l'armée contraste avec l'aspect essentiellement minéral du périmètre du château.

A l'est de la forteresse, d'imposantes allées (0.0.5) structurent l'ancien domaine seigneurial (II), écornées par le passage de la route cantonale, de l'autoroute (0.0.18) et du tram (0.0.6). Elles sont composées chacune de quatre rangées d'arbres en croissance libre, ce qui leur donne une épaisseur tout à fait exceptionnelle. Ce spectaculaire effet de masse concourt à la mise en valeur du château : en effet, le tracé des allées a été pensé en fonction de la forteresse.

La longue bande verte (VI) qui s'étire au sud de la route de Sombacour, entre la rue Basse et le giratoire de la gare, est ponctuée à intervalles plus ou moins réguliers par des maisons de maître qui confèrent à cet espace une note remarquablement opulente. Cette

ancienne route vers Rochefort se distingue par son tracé légèrement sinueux, une souplesse qui s'accorde avec l'implantation lâche et spontanée des luxueuses propriétés bâties aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Inscrites dans des parcs bien entretenus, ces demeures se laissent entrevoir au sein d'une riche arborisation. La silhouette découpée et majestueuse des arbres d'essences rares parachève l'image aristocratique de cet environnement. Le contraste est donc frappant avec la banlieue hétéroclite (VII) qui s'étend de l'autre côté de la route.

### Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

L'intégration des magasins pourrait faire l'objet d'une plus grande attention : de nombreux rez-de-chaussée sont déjà défigurés par des vitrines inadaptées.

Les espaces intermédiaires du quartier ouvrier devraient faire l'objet d'une meilleure protection : ces modestes jardins font partie intégrante de l'esprit du lieu.

Aucune construction supplémentaire ne devrait venir s'inscrire dans le vallon au nord de la rue Haute et du château. La maison du Pontet et la ferme qui lui fait face doivent rester des objets isolés au sein d'un espace vert. En effet, il faut que l'on puisse percevoir leur rôle d'accent à l'entrée historique de la localité, sans quoi ces bâtisses de grande qualité seront banalisées.

Une plus grande attention doit être accordée à l'environnement au sud de la route de Sombacour, menacé par les nouvelles constructions qui mitent sa lisière méridionale.

### Qualification

Appréciation du village urbanisé dans le cadre régional

XX	Qualités de la situation
----	--------------------------

Remarquables qualités de situation sur la rive nord-ouest du lac de Neuchâtel, cependant diminuées par le caractère hétérogène des vastes développements construits. Impact encore sensible du château dressé

## Colombier

Commune de Colombier, district de Boudry, canton de Neuchâtel

sur un éperon et mis en valeur par un exceptionnel réseau d'allées le reliant au lac.

☒☒☒ Qualités spatiales

Hautes qualités spatiales en raison de la structure relativement complexe de la localité. Articulation en quatre tissus clairement hiérarchisés et adaptés au relief : château en tension ouverte, rue Haute et rue Basse offrant une densité plus ou moins affirmée selon qu'elles renvoient une image de bourg ou de village, quartier ouvrier basé sur une trame à rues multiples.

☒☒☒☒ Qualités historico-architecturales

Excellentes qualités historico-architecturales notamment en raison du château médiéval bâti sur les ruines d'une villa gallo-romaine comptant parmi les plus imposantes de Suisse. Allées du 17<sup>e</sup> siècle en relation avec la forteresse. Vaste palette typologique des périmètres composés d'hôtels particuliers, de maisons rurales ou d'habitations ouvrières. Présence d'éléments individuels de valeur, comme les maisons de maître des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles qui témoignent du succès de l'indiennage dans la région ou le Collège des Vernes du début du 20<sup>e</sup> siècle.

### H Autre qualité

Lieu de résidence de l'écrivaine hollandaise Isabelle de Charrière (1740–1805).

2<sup>e</sup> version 11.2007/job

Films n° 1035 (1976); 4482, 4483 (1980)  
Photos digitales (2008)  
Photographe: Aline Henchoz

Coordonnées de l'Index des localités  
556 034/201 857

Mandant  
Office fédéral de la culture (OFC)  
Section du patrimoine culturel et des  
monuments historiques

Mandataire  
Bureau pour l'ISOS  
Sibylle Heusser, arch. EPFZ  
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS  
Inventaire des sites construits à protéger  
en Suisse